

**NÉGOCIATION D'UNE PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE
POUR LES EMPLOYÉS DU TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

VAL-D'OR, 1^{er} MARS 2021 – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) est présentement en négociations avec le Syndicat des Métallos, section locale 4796, concernant une première convention collective pour les salariés affectés à l'écocentre et au traitement des matières résiduelles. Ces négociations découlent d'une requête en accréditation déposée le 26 juillet 2020 par le Syndicat des Métallos.

Le conseil des maires a choisi, lors de sa séance du 17 février dernier, de mandater Cliche Avocats à diriger les négociations, en travaillant de concert avec Mme Valérie Nolet, directrice du Service des ressources humaines et des communications et avec M. Christian Riopel, directeur général.

DEUXIÈME CONVENTION

Notons qu'à la MRCVO, les employés affectés à la collecte des matières résiduelles ont procédé quant à eux à la signature d'une première convention collective le 2 octobre 2013. Celle-ci a été renouvelée pour une période de sept ans le 25 novembre dernier.

- 30 -

Source : Sophie Rouillard
Agente de communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 262
sophierouillard@mrcvo.qc.ca

